



Haïti, 17.05.2022

Termes de référence

Programme de Gouvernance Territoriale des filières Agroforestières Cacao et Igname dans le Grand'Sud (PROFISUD)

Evaluation Externe à Mi-parcours, (2019- 2022)

Lieu de la Mission : Sud et Grand'Anse

Période de l'évaluation : 1^{er} Juin 2020 au 30 avril 2022

1- Contexte-Justification

Les systèmes agroforestiers en Haïti abritent non seulement des chaînes de valeur stratégiques pour l'économie nationale, mais aussi pour la diversification des revenus et la réduction de la vulnérabilité des petites exploitations familiales face aux effets des changements climatiques.

Les départements du Sud et de la Grand-Anse fournissent la plus grande partie de la production et des revenus dans les deux chaînes de valeur du cacao et de l'igname. Environ 60'000 petites exploitations agricoles en dépendent pour leur sécurité alimentaire et leurs revenus. Pourtant, ces chaînes de valeur sont fortement exposées aux aléas naturels. Le passage du cyclone Matthew en octobre 2016 a causé des dégâts importants dans les systèmes agroforestiers des deux départements. Toutefois, la régénération naturelle de ces systèmes a été impressionnante et confirme leur pertinence pour réduire la vulnérabilité des populations rurales face au changement climatique.

Néanmoins, ces systèmes de production et chaînes de valeurs font face à des défis majeurs pour valoriser les potentiels existants. Les acteurs n'arrivent pas encore à répondre à la demande croissante des marchés nationaux et internationaux, dû à une faible productivité et des infrastructures défaillantes. Ces problèmes sont sous-tendus par le fonctionnement cloisonné des différents acteurs publics, privés et de la société civile. Il n'existe aucun espace formel de dialogue et de concertation entre ces acteurs sur les enjeux et les défis de ces chaînes de valeurs.

Les systèmes agroforestiers traditionnels sont un modèle durable et résilient pour la production agricole. Les produits issus de ces systèmes font partie des chaînes de valeur importantes pour l'économie nationale dont le cacao et l'igname. Cependant, leur potentiel n'est que partiellement exploité et elles se voient menacé par les effets du changement climatique.

Haïti faisait jadis partie des premiers pays producteurs de cacao dans le monde (référence). Due aux faiblesses et maintes contraintes techniques et structurelles auxquelles fait face cette filière, au cours des récentes années et à date les rendements à l'hectare du cacao haïtien sont parmi les plus faibles de la région de L'Amérique Latine et les Caraïbes, soit 250Kg/ha contre 3000kg/ha pour certains pays de la région. En dépit de tout, le cacao représente le troisième produit d'exportation du pays et 60% du revenu total des exploitations agricoles s'adonnant à la culture de cacao.

Parmi les racines et tubercules cultivés en Haïti, l'igname constitue la troisième production du pays après le manioc et la patate douce. Les zones de plus forte production sont le Nord et la Grand'Anse. Cette importante filière joue un rôle capital dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Elle est pourtant soumise à des difficultés énormes liées notamment à la pénibilité du travail de sol, aux limitations en termes de crédit et produits financiers adaptés, au problème d'organisation des acteurs de la

chaîne, et au faible niveau de production dont 45% est utilisée pour la production de semences. La culture d'igname est pratiquée surtout par de petits agriculteurs/trices utilisant moins de 0.25 ha de terre.

Comparativement aux céréales, l'igname est moins sensible aux effets des changements climatiques, notamment les menaces hydrométéorologiques liées à la sécheresse, l'inondation et le stress. Ces caractéristiques augmentent le potentiel de ce tubercule dans la réduction de l'insécurité alimentaire et doit être parmi les chaînes de valeurs agricoles prioritaires à promouvoir dans le pays. S'ajoutent à cela les opportunités que le pays peut saisir, dû aux impacts de la guerre russo-ukrainienne sur les intrants agricoles (surtout engrais) et les produits importés tels que le riz, le maïs, la farine de blé constituant les produits alimentaires du panier alimentaire de base des ménages les plus défavorisés de la population haïtienne.

2- Présentation sommaire du programme PROFISUD

La Suisse s'est engagée dans le développement des filières du cacao et de l'igname depuis 2015. Grâce à une contribution de la Suisse à la Direction Départementale Agricole (DDA) de la Grand-Anse dans le cadre du relèvement des agriculteurs après le passage de l'ouragan Matthew, cette direction a renforcé ses capacités techniques et opérationnelles. Elle est aujourd'hui mieux équipée pour orienter et appuyer les producteurs et d'autres acteurs dans la chaîne de valeur de l'igname. L'appui de la Suisse dans la filière cacao était une contribution à un autre bailleur (Banque Interaméricaine de Développement) et a permis d'atteindre une augmentation de la productivité des producteurs.

Le programme de Gouvernance Territoriale des filières agroforestières Cacao et Igname dans le Grand Sud (PROFISUD) financé par la Suisse est un programme à phase unique (Novembre 2019-Juin 2024) et interviendra à travers deux contributions tant sur le niveau des exploitations agricoles, que sur le niveau de la gouvernance des chaînes de valeur. Ce programme vise l'autonomisation des acteurs et la durabilité des activités.

Au niveau des exploitations, la promotion du modèle « agroforestier – jardins créoles », tout en y apportant des améliorations techniques et technologiques, permettra d'augmenter la productivité et de réduire la vulnérabilité environnementale. Au niveau de la gouvernance, l'accent sera mis sur l'établissement de mécanismes inclusifs d'échanges et de partenariat entre les acteurs. La mise en place des espaces de dialogue permettra de mieux structurer et coordonner les différentes initiatives portées par l'état, les bailleurs de fonds, et le secteur privé. Ainsi, le programme aura une valeur ajoutée claire par rapport à d'autres investissements dans les chaînes de valeur qui ne prennent pas toujours en compte les dimensions de gouvernance et de structuration des filières.

Les résultats visés par le programme PROFISUD permettront de concourir à l'atteinte des effets suivants :

- 1) Les acteurs publics, privés, et les organisations de producteurs-trices renforcent leurs capacités pour établir des outils et des mécanismes fonctionnels de gouvernance des chaînes de valeurs cacao et igname ;
- 2) Les entreprises et exploitations agricoles bénéficient de services de proximité de recherche et de vulgarisation adaptés à leurs besoins ;
- 3) Les acteurs rendent fonctionnels des mécanismes de partenariat public-privé et des dispositifs adaptés de certification, transformation et commercialisation dans les chaînes de valeurs agro-forestières (cacao, en particulier) ;
- 4) Les producteurs-trices installent 500 nouvelles hectares de cacao et régénèrent 3'000 hectares suivant des modèles agroforestiers durables et plus productifs ;

- 5) 3'000 producteurs-trices d'igname (30% de jeunes et de femmes) pratiquent des systèmes agroforestiers durables ;
- 6) 100 jeunes et 5'000 producteurs-trices (25% de femmes) des chaînes de valeurs cacao et igname acquièrent les capacités techniques et de gestion pour moderniser et rentabiliser leurs exploitations et entreprises agricoles

Le budget total alloué pour le programme PROFISUD est de 5 mio CHF dont 3.5 mio comme contribution au projet jardin créole cofinancé avec le Canada et sont administrés par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) pour la mise en œuvre des activités sur la chaîne de valeur cacao ; 1.2 mio CHF constituant un appui fourni au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du développement Rural (MARNDR) pour le renforcement du développement de la filière igname et un fonds de 0.25 mio CHF administrés directement par l'ambassade afin d'assurer le suivi et l'évaluation du programme.

3- Contexte de l'évaluation mi-parcours du programme

Le programme PROFISUD a été approuvé par la Suisse en novembre 2019. Cependant, les activités ont pu formellement démarrer en juin 2020 dans un contexte socio-politique fragile et à l'apparition sanitaire de la COVID-19. Deux ans après la mise en œuvre réelle du programme, l'ambassade de Suisse lance cet appel dans le but d'analyser l'état d'avancement des résultats, les défis enregistrés dans la mise en œuvre du programme et si nécessaire procéder à certaines réorientations stratégiques en lien à la clôture opérationnelle des activités fin 2023 et au retrait de la coopération Sud Suisse en Juin 2024.

La période couverte par cette évaluation externe à mi-parcours est de juin 2020 à mai 2022.

4- Objectifs de l'évaluation et les résultats attendus

Cette évaluation vise à fournir au mandant et à toutes les parties prenantes du programme, une analyse systémique sur le déroulement du programme, la gestion, le suivi, la planification initiale, la mise en œuvre et les résultats atteints pendant la période couverte par l'évaluation.

L'évaluation devra permettre :

- D'apprécier la stratégie et les approches de mise en œuvre du programme, les premiers résultats obtenus sur le plan quantitatif et qualitatif et la durabilité des dynamiques de changements initiés;
- D'analyser la cohérence du programme avec les politiques nationales en matière de pratiques agroforestières, la sécurité alimentaire, promotion des chaînes de valeurs à hautes valeurs ajoutées et l'innovation en lien au développement de ces deux chaînes de valeurs ;
- D'analyser l'adéquation des approches et des interventions proposées en matière de gouvernance et les besoins de promouvoir un mode de gouvernance inclusive des chaînes de valeurs cacao et igname ;
- Apprécier les progrès dans l'application des systèmes agroforestiers durables et l'amélioration des capacités techniques et de gestion pour moderniser les exploitations et entreprises agricoles ;
- D'identifier les *effets* directs et indirects du programme déjà atteints au niveau local, régional (départemental) et national et les mécanismes établis pour assurer leur durabilité ;
- D'analyser l'efficacité et l'efficience des activités ;
- D'analyser le choix des partenaires en matière de leurs capacités à mettre en œuvre les activités et de garantir la durabilité de leur renforcement surtout les coopératives;
- De mesurer et évaluer les actions pertinentes qui s'orientent mieux vers les changements visés ;
- D'apprécier la perception ou satisfaction des acteurs par rapport aux résultats visés par le

programme tenant compte des enjeux et défis de l'approche priorisée et les résultats déjà atteints ou ce qui pourrait être fait différemment pour mieux les atteindre;

- De produire des recommandations exploitables et opérationnelles en vue d'une réorientation éventuelle du programme et d'en proposer des ajustements dans la stratégie et les approches pour le temps restant en tenant compte des défis du contexte actuel (socio-politique, sécuritaire...) et du *retrait* de la coopération suisse d'ici fin 2023 ;
- D'analyser la prise en compte du genre et de l'équité sociale ;
- D'apprécier la capitalisation par le programme (surtout composante igname) des acquis des programmes précédents notamment le PAPA1 financés par la DDC et la matérialisation de synergies et complémentarités avec d'autres programmes en cours spécifiquement PAGAI, PAPA2 en rapport au renforcement des capacités des acteurs dans la gouvernance locale, le rapprochement de services agricoles aux exploitations paysannes et résilience face aux changements climatiques.
- Proposer des options du PROFISUD (bailleurs, partenaires etc.) pour la continuité des opérations au-delà de 2024 spécifiquement pour l'igname

5- Portée de l'évaluation

L'évaluation critique devra permettre de vérifier l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la cohérence du programme. En clair, elle devrait permettre de répondre aux questions suivantes (non exhaustive).

Pertinence

- Est-ce que l'objectif du programme est conforme aux besoins et au cadre normative du pays ?
- Quelles sont les leçons à tirer de l'implémentation du programme et quelles sont les recommandations pour des modifications nécessaires pour l'atteinte des effets durables escomptés dans le temps restant jusqu'à fin 2023 ;
- Validité de l'approche et méthodologie proposées ou simplification/réorientation nécessaire en vue retrait en juin 2024 ;
- Dans quelles mesures les interventions prévues du programme constituent-elles une réponse aux besoins et attentes des acteurs locaux, départementaux et nationaux?
- Les interventions réalisées sur la période couverte par l'évaluation à mi-parcours du programme s'orientent-elle vers une contribution au repositionnement du cacao haïtien sur le marché international et aussi une gouvernance inclusive de la filière igname en vue d'une répartition équitable des valeurs ajoutées?
- Les actions de PROFISUD sont-elles cohérentes à la politique ou la stratégie du Ministère de l'Agriculture en matière de relance de la production des deux chaînes de valeur et de politique publique de développement du secteur agricole en général?
- Contribueront-elles au plan de Relance Économique Post Covid-19 (2020-2023) du gouvernement Haïtien, au Plan de relèvement intégré de la Péninsule Sud (PRIPS) suite au passage du séisme du 14.08.2021?
- Tenant compte du séisme du 14.08.2021 et la sortie de la coopération Sud Suisse en 2024, est-ce que les indicateurs, hypothèses de PROFISUD restent valides ?

Efficacité

- Les activités mises en œuvre dans le cadre du PROFISUD, vont-elles permettre d'atteindre l'impact recherché ? plus globalement permettront-elles l'amélioration du niveau de vie des producteurs de cacao et de l'igname, l'augmentation de leurs revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire des exploitations agricoles?

- Quelle est l'efficacité des modèles de partenariat développé, avec les partenaires (AYITIKA ; ID-Territoires et les coopératives) pour renforcer l'établissement des jeunes et des femmes comme entrepreneurs?
- Quelle est l'efficacité du pilotage de PROFISUD, pour chaque filière séparée (Comité de Pilotage stratégique, Comité de Pilotage opérationnel, systèmes de suivi/évaluation) et le niveau de leur appropriation par les acteurs ?
- Est-ce que les interventions contribuent à renforcer la gouvernance agricole au niveau local et au-delà ?
- Quels sont les facteurs-clé ayant permis l'atteinte (non-atteinte) des cibles définies et des résultats attendus pour la période couverte par l'évaluation à mi-parcours? Quelles leçons apprises ?
- Quels sont les facteurs leviers ou de blocage des dynamiques locales, départementales et nationales et de l'appropriation par les acteurs ?

Efficiences

- Est-ce que les moyens disponibles (RH, financières) actuels utilisés par les partenaires de mise en œuvre ont été suffisants et adéquats pour l'atteinte des indicateurs visés ou est-ce qu'il y a la nécessité d'un ajustement ? Seront-ils suffisants et adéquats pour la période jusqu'à la fin du programme en tenant compte du contexte socio-politique et sécuritaire actuel et futur ;
- Est-ce que les ressources (RH, financières) de PROFISUD ont-été correctement utilisées, de manière optimale et rationnelle, par l'agence et les partenaires de mise en œuvre pour l'atteinte des résultats attendus?
- Comment les acteurs sont impliqués dans l'affectation / gestion des ressources allouées / disponibles ? Comment cela a influé, positivement ou négativement, à l'atteinte des résultats obtenus (responsabilisation, appropriation)?
- Est-ce que le programme a dû adapter des approches ou considérer des mesures alternatives afin d'améliorer la performance ?

Impacts

- Quels sont les résultats concrets à date du programme PROFISUD sur les groupes cibles en particulier les producteurs de cacao et igname, les jeunes et les femmes, les coopératives ?
- Est-ce que les acteurs du secteur sont (ou se sentent) plus disposés et intéressés pour s'engager au développement réel des deux chaînes de valeurs ?
- Comment les analyses développées avec les acteurs sur les deux chaînes de valeur et leur mode de gouvernance ont-elles fait évoluer les compréhensions des acteurs et leurs dispositions à faire avancer les revendications pour l'établissement d'un environnement favorable au développement réel de ces chaînes de valeur ?

Durabilité

- Dans quelle mesure les effets obtenus vont-ils perdurer à la fin du programme et tenant compte de la sortie de la coopération Suisse ? Que faudrait-il faire pour les consolider ?
- Présenter comment les approches d'accompagnement (approches basées sur le principe des acteurs au centre) adoptées et les activités réalisées permettent de développer et de renforcer les capacités des acteurs dans la gouvernance pérenne des deux chaînes de valeur ;
- Les niveaux de capacités actuelles acquises par les acteurs et leur niveau d'appropriation, permettront-ils aux acteurs clés (coopératives, organisations de base, producteurs, secteur privé) d'assurer une prise en charge financière, technique, structurelle et d'en faire une gestion transparente des activités de valeurs ajoutées à mettre en place pour et avec eux/elles (reproductibilité/pérennité)?
- Dans quelles mesures les approches utilisées dans le programme encourageront les jeunes à s'impliquer dans les activités agricoles familiales en vue d'assurer le relèvement et la pérennisation de la cacao culture et l'ignamifère ?

- Dans quelle mesure et comment le contexte politique, économique, social, sécuritaire, sanitaire (Covid-19) et environnemental a affecté le déroulement et l'atteinte des cibles visées pendant la période couverte?
- Présenter les potentiels facteurs n'ayant pas été pris en compte dans la planification PROFISUD et qui ont probablement influencé la bonne implémentation du programme
- Est-ce que des éléments de l'approche de PROFISUD peuvent être mis à l'échelle ? Si oui, comment et à quel horizon temporel et avec qui ?
- Comment les catastrophes naturelles, le séisme en particulier, ont-ils affecté la mise en œuvre du programme ?
- Vu les retards enregistrés dans la mise en œuvre du programme, est-ce que le maintien de la date formelle prévue pour la fin du programme est possible sans compromettre la viabilité des investissements consentis jusqu'à présent ? Ou une éventuelle prolongation sans solde est nécessaire et à quel horizon temporel) ? Est-ce qu'un phasing over du programme spécifiquement pour la filière cacao sera nécessaire ?

6- Thèmes transversaux

Genre et équité sociale

- Comment PROFISUD prend en compte les besoins et intérêts des différents groupes de la population locale (y compris les plus défavorisés) à travers les indicateurs définis dans le cadre logique?
- Quelles sont les stratégies et mesures mises en œuvre pour augmenter / faciliter la participation et le renforcement des capacités des femmes et l'amélioration des conditions de vie des femmes intervenant dans tous les maillons des deux chaînes de valeur ?
- Quels sont les changements déjà initiés par PROFISUD en relation avec l'évolution du rôle des femmes et autres groupes vulnérables (jeunes) dans la gestion des activités sociales, économiques et organisationnelles?

Gouvernance

- Comment les acteurs, notamment les coopératives, les organisations paysannes, promeuvent la gouvernance démocratique et intégratrice en matière de transparence, légitimité, crédibilité, redevabilité, bon fonctionnement interne des structures, inclusion des groupes défavorisés et marginalisés au sein de leurs coopératives, organisations ?
- Démontrer comment la stratégie utilisée par les partenaires permettra à mettre en place, de façon pérenne, les structures de gouvernance pour chaque chaîne de valeur.
- Vérifier si et comment la mise en œuvre du programme a effectivement contribué à renforcer la coopération avec les structures étatiques et autres partenaires.

La gestion des risques

- Comment le programme assure la promotion d'innovations adaptées aux interventions et le renforcement des capacités des partenaires sur la gestion et l'adaptation aux aléas naturels et changements climatiques (cyclone, sécheresses en particulier) ?

7- Méthodologie / Livrables et activités requises.

L'évaluation se réalisera dans les 2 départements (Grand'Anse et Sud) et les communes d'intervention du programme en trois étapes :

I. Analyse des documents clés et formulation du plan méthodologique de l'évaluation

L'équipe d'évaluation analysera tous les documents clés du projet y compris les annexes, les rapports d'étude réalisées par les partenaires de mise en œuvre ainsi que la stratégie de coopération 2018-2021, le programme de coopération 2022-2024, les politiques / stratégies du Ministère de l'Agriculture et d'autres Ministères concernés ainsi que des documents normatifs sur le secteur agricole en Haïti. La liste de documents de référence se trouve en annexe 1.

Sur la base des documents, l'équipe d'évaluation formulera son plan méthodologique qu'elle présentera avant le début de l'évaluation et lors du briefing à Port-au-Prince.

L'équipe d'évaluation procédera à l'analyse de la documentation et établira un échange permanent avec les membres de coordination des interventions de chaque chaîne de valeur suivi par un briefing avec la direction de l'ambassade et les membres de coordination de chaque composante de PROFISUD avant de partir sur le terrain.

II. Mission de terrain

Lors de sa mission sur le terrain, l'équipe d'évaluation consultera les principaux partenaires de PROFISUD, dans la zone d'intervention et au niveau central (entrevues avec le personnel des institutions partenaires qui a participé à la planification, à la gestion et au suivi des activités, tant à Port-au-Prince que sur le terrain; entrevues avec le ministère de tutelle du projet (Ministère de l'Agriculture et les DDA) et d'autres ministères concernés (MDE, MCFDF), les autres partenaires de mise en œuvre du projet, les organisations et institutions non gouvernementales intervenant ou intéressées par la problématique de développement des deux chaînes de valeurs et du secteur agricole en Haïti.

III. Restitution/Débriefing et rédaction de rapport.

L'équipe d'évaluation réalisera un atelier de restitution et de discussion des résultats de l'évaluation avec des représentants des partenaires de mise en œuvre, des institutions concernées et de l'ambassade. Finalement, l'équipe d'évaluation réalisera le débriefing au Bureau de l'ambassade à Port-au-Prince ou en mode virtuel selon l'état sécuritaire à Port-au-Prince et les éventuelles mesures qui seront préconisées par l'ambassade en lien à la covid-19.

Sur la base de qui précède, l'équipe d'évaluation élaborera un document de 25 à 30 pages (sans annexes) et présentera un modèle de contenu du rapport lors du briefing sur l'évaluation.

La rédaction finale du rapport d'évaluation incombe au chef d'équipe qui mènera l'évaluation.

Le document devra, entre autres :

1. Analyser le cadre contextuel du projet ;
2. Effectuer un bilan critique de la période (juin 2020 -31 mai 2022) des actions déjà entreprises par les partenaires de mise en œuvre, de la collaboration entre les partenaires de mise œuvre du programme avec les acteurs et les parties prenantes et des résultats obtenus en faisant ressortir les causes des écarts par rapport au prévu, les forces et les lacunes de mise en œuvre, découlant de l'approche ainsi que du contexte (avant pendant et projection sur le futur) ainsi que le niveau d'appropriation du programme par les acteurs ;
3. Evaluer la prise en compte du genre dans toutes les interventions du programme;
4. Proposer des pistes de solution pour la durabilité des interventions au-delà de 2024 ;
5. Présenter des pistes possibles pouvant aider à améliorer et renforcer le nexus aide humanitaire / coopération au développement
6. Présenter des recommandations générales sur l'ensemble des activités du programme et produire, en tenant compte du bilan effectué sur le programme par chaque partenaire

après le séisme du 14.08.2021, de notes d'ajustements sur les mécanismes et stratégies de mise en œuvre et du pilotage.

8- Calendrier prévisionnel du mandat

L'évaluation globale du programme doit être conduite sur une durée n'excédant pas 25 jours ouvrables du 20 juin au 22 juillet 2022. La mission de terrain aura lieu idéalement du 20 juin au 08 juillet 2022. L'équipe de l'évaluation maintiendra des échanges avec les parties-prenantes au niveau de la capitale ainsi qu'au niveau des zones d'intervention du programme.

9- Profil des consultants.tes de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation externe doit être constituée de trois experts haïtiens (dont au moins une femme), à savoir un(e) expert(e) indépendant(e) avec un profil « système agroforestiers à base de cacao et igname » et des connaissances du milieu institutionnel et des experts(es) avec les profils suivants « économie rurale et financement agricole »

a) Qualités nécessaires de l'expert(e) indépendant.e :

- Minimum 10 ans d'expérience professionnelles dans le domaine de développement de chaînes de valeur ;
- Connaissance de la problématique de développement des chaînes de valeurs dans les pays en développement particulièrement Haïti avec focus sur le cacao et igname ;
- Excellentes connaissances et compréhension des différentes approches et méthodes d'évaluation ;
- Solides compétences analytiques et rédactionnelles, capacité à synthétiser et à rédiger de façon intelligible pour différents publics ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et une bonne capacité de présentation des documents ;
- Bonne compétence en matière de communication et de relations sociales et personnelles ;
- Connaissance des enjeux de la gouvernance décentralisée ;
- Compréhension des enjeux/défis de la sécurité alimentaire
- Compréhension des atouts/enjeux/défis des jardins créoles en rapport aux effets des changements climatiques;

b) Qualités souhaitées :

- Compréhension de la thématique gouvernance;
- Connaissance avérée des pratiques de monitoring et évaluation;
- Compréhension et respect de la diversité de culture et de genre ;
- Compréhension des enjeux/et défis des changements climatiques ;

Un/une expert(e) national comme co-évaluateur spécialisé en sciences agro-économiques ou autre domaine équivalent

Le profil du/de la consultant.e national.e doit répondre aux éléments suivants :

a) Qualités nécessaires :

- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de développement de chaînes de valeur ;

- Bonne connaissance du secteur agricole haïtien et des acteurs institutionnels concernés ainsi que les filières agricoles porteuses dudit secteur spécifiquement les filières cacao et igname;
- Bonne connaissance du milieu rural haïtien particulièrement l'économie paysanne haïtienne ;
- Bonne connaissance développement entrepreneuriale, approches participatives, gestion communautaire et gouvernance interne d'organisations paysannes et coopératives ;
- Connaissances des politiques publiques et des acteurs nationaux clés (publics et non publics) dans le domaine de financement agricole ;
- Bonne connaissance des mécanismes et outils les plus utilisés dans le financement rural en Haïti ;

b) Qualités souhaitées :

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Compétence en matière de communication, relations sociales et personnelles ;
- Connaissance des enjeux de la gouvernance décentralisée ;
- Bonne compréhension de l'approche développement équilibré femmes - hommes, « empowerment »

10- Cadre de services (Consultant.es)

Item	# jours	
	Chef d'équipe	Co-évaluateur national
Briefing à l'ambassade	0.5	0.5
Réunion de lancement de l'évaluation	0.5	0.5
Planification et étude de documents	2	1.5
Mission sur terrain	15	15
Rédaction d'une version préliminaire du rapport (<i>draft</i>)	4	3
Restitution avec partenaires de mise en œuvre et ambassade	0.5	0.5
Révision et finalisation du rapport	2.5	0.5
Total	25	21

Annexes :

1) Liste de documents à consulter

- a. Plan de mise en œuvre de chaque composante (cacao et igname) et annexes
- b. Proposition de Crédit de PROFISUD et annexes
- c. Stratégie de la Coopération Sud 2018-2021 (Haïti)
- d. Rapports d'avancement (opérationnel et financier, audit) de chaque filière
- e. Programme de la Coopération Sud 2021-2024
- f. Stratégie de la DDC sur la thématique genre
- g. Politique agricole du Ministère de l'Agriculture 2010-2025
- h. Politique en genre du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes 2014-2034
- i. Plan de relèvement Intégré de la Péninsule Sud (PRIPS).
- j. PSNSSANH

11- Offres à soumettre

L'offre doit constituer de la manière suivante :

- a) Une offre technique ne dépassant pas 10 pages
 - Compréhension du mandat
 - Approche et méthodologie proposées
 - Calendrier prévisionnel
 - Présentation de preuve d'expériences dans l'exécution de mandats similaires y compris les CV des consultant.e.s

- b) Une offre financière (en dollars USD) ne dépassant pas une page et présenté selon le modèle attaché en annexe.

12- Soumission et évaluation des offres

Les soumissionnaires doivent transmettre physiquement leurs offres en dure au plus tard le 11 juin 2022 à 17 :00 fermées dans des enveloppes en trois exemplaires originaux avec mention : « Offres pour évaluation externe à mi-parcours de PROFISUD » à l'adresse suivante :

Ambassade de Suisse en République d'Haïti

12, Rue Ogé - Place Saint-Pierre
Boîte postale 15164
HT-6140 Pétion-Ville
Tél.: +509 2812 6500

Ou par e-mail aux adresses suivantes :
portauprince@eda.admin.ch

en indiquant dans l'objet : « Offres pour évaluation externe à mi-parcours de PROFISUD »
Les offres seront évaluées selon les critères préétablis et le mandat sera adjudgé au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée.